



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 07 JUIN 2022

Date de convocation :
31/05/2022

En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

L'an deux mille vingt-deux et le sept juin à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Clara ROSE, Yasine SEBAHOUI, Damien OTON, Denis OLIVE, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Caroline PAGÈS (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Nicole HERISSON (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mr Yasine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/34 : DECISION MODIFICATIVE N°1– BUDGET EAU.

Le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour diminuer le montant inscrit sur les dépenses imprévues.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 022-020 – Dépenses imprévues	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6541-020 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	26 000,00 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total GENERAL	0,00 €		0,00 €	

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

VALIDE la DM n°1 détaillée ci-dessus

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 07 juin 2022

Le Maire

William BURGHOFFER

